

L'ensemble des parents d'élèves a été invité à ce premier conseil d'école, il est rappelé aux suppléants qu'ils n'auront aucun droit de vote et qu'ils sont là pour se présenter et comprendre les enjeux d'un conseil d'école, mais ne peuvent participer aux mêmes titres que les titulaires, sauf en cas de remplacement comme c'est le cas pour M. Louali qui remplace Mme Tanguy.

1. Changement de circonscription

Depuis le 1^{er} septembre, nous ne dépendons plus de la circonscription de MLV mais de celle de Mantes la Jolie 2.

Mr. Kulik est notre nouvel inspecteur. Il est joignable via son secrétariat au 01.30.98.13.93 et à l'adresse suivante : IEN Mantes 2, 35 rue JB marchand 78200 MLJ

2. Accueil des nouveaux membres

Marine Sivan assure cette année la décharge de la directrice tous les mardis et quelques mercredis.

Souad Sédira complète le mi-temps de Mme Dimitroff les mercredis, jeudis et quelques vendredis.

Mme Morales a rejoint l'équipe des ATSEM en remplacement de Mme Tostain.

Nous accueillons également une nouvelle équipe de parents d'élèves. 5 titulaires et autant de suppléants ont été élus. Il y a eu un taux de participation de près de 51% avec 134 votants sur 263 inscrits dont 32 votes blancs ou nuls.

Les titulaires : Mme Tanguy, maman d'Emeline, PS/GS, Mme Hoffmann, maman de Luna, GS, Mme Morain, maman de Océane, GS, Mme Safroy, maman de Jules PS/MS, M. Fournier, papa de Tifenn, PS

Les suppléants : Mme Dassonville maman de Tobia, MS et Clara, GS, Mme Roturier maman de Nathan, MS, M. Louali Papa d'Isleym, MS, Mme Yousfi, maman d'Othmane, GS et Mme Benarouia, maman de Malik, PS

Les parents d'élèves rappellent qu'ils sont joignables à l'adresse mail suivante :

parentsdelevesporcheville@gmail.com

3. Présentation du RASED

Il est composé de 3 personnes,

- Un psychologue scolaire : M. Cohen. Il intervient sur demande des enseignants ou des familles (entretien, bilan, orientation, intégration...)
- Une maîtresse G : Mme Cousin. Elle apporte une aide rééducative, elle agit sur le comportement, elle aide les enfants à devenir élèves. Elle ne peut intervenir qu'avec autorisation de la famille.
- Nous n'avons pas cette année de Maître E le poste n'ayant pas été pourvu au mouvement.

Le réseau intervient généralement sur demande des enseignants. Il s'agit de mettre en place un travail en harmonie avec les parents, les enseignants et le réseau.

4. Présentation des effectifs

151 élèves : 45 PS, 53 MS et 54 GS répartis en 5 classes

PS à 29 avec Mme Gravez et Mme Sivan aidées de Patricia Dos Santos

PS/GS à 31, (8 PS et 23 GS) avec Mme Diawara aidée de Maria Mendonca.

PS/MS à 29 (8 PS et 21 MS) avec Mme Dimitroff et Mme Sédira aidées de Corinne Auzoux.

MS à 31 avec Mme Deniau aidée de Christiane Lay.

GS à 31 avec Mme Rapatel aidée de Cécile Morales.

Concernant la constitution des classes l'équipe enseignante se permet de rappeler son objectif ; il s'agit en fonction des effectifs de faire des classes homogènes entre elles et hétérogènes à l'intérieur d'elles-mêmes, de respecter un équilibre filles garçons autant que faire se peut et d'équilibrer les niveaux.

5. Le règlement intérieur de l'école

Avec la nouvelle organisation de la semaine scolaire et des cycles, le règlement a dû être modifié.

Après lecture à voix haute le règlement est adopté à l'unanimité.

6. Point sur les travaux effectués durant l'été

La classe de GS a été entièrement rénovée, peinture et mobilier.

Pose de crochets devant permettre d'afficher les travaux des élèves sans abîmer les murs dans le couloir de l'extension. Nous attendons les fils.

Le meuble de la classe de Mme Deniau a été réparé

Des dévidoirs à papier et à savon ont été posés, ils ne sont pour l'instant pas forcément adaptés à des maternelles, nous espérons que l'usure permettra aux enfants d'être autonome pour ces tâches hygiéniques notamment la prise de papier.

7. Présentation de l'avenant du projet d'école

Le projet d'école s'oriente autour de trois axes. Pour chaque axe des objectifs ont été posés ainsi que des actions à mettre en place pour atteindre ces objectifs. Le but de l'avenant est de faire le point sur les actions et éventuellement les modifier pour les améliorer.

Ainsi en maîtrise de la langue française, le bilan est positif, toutes les classes ont élaboré le cahier de mots sous la forme d'un ABCdaire. Le cahier de mots individuels étant très lourd à mettre en place il sera remplacé par un référent collectif par classe.

Le partenariat avec la bibliothèque municipale a pu se mettre en place et fut profitable. Il est reconduit cette année.

Une fiche action APC complète ce domaine.

Concernant les principaux éléments de mathématiques toutes les classes ont élaboré un livre à compter. La répartition des attentes pour les différents niveaux est modifiée : de 1 à 3 chez les petits, de 1 à 6 chez les moyens et de 1 à 20 chez les GS.

Pour les MS le décroisement est étendu à une séance hebdomadaire. Cf nouvelle fiche action.

La matinée de décroisement autour des jeux mathématiques sera reconduite.

L'école continue d'investir pour se créer un fond de jeux de société. L'équipe aimerait mettre en place un partenariat avec la ludothèque municipale.

Dans le domaine du devenir élève, les futurs PS ont tous eu un entretien individuel les invitant à une réunion collective. Lors de cette réunion la visite des locaux fut un moment de partage apprécié et bénéfique. Un livret d'accueil fut proposé à chaque nouvelle famille.

A cette occasion toutes les familles furent invitées au spectacle et à la fête de fin d'année afin de permettre aux enfants et parents de ressentir la vie de l'école.

L'accueil des PS à la rentrée était décalé d'une heure, permettant ainsi aux classes de PS/MS et PS/GS d'avoir un temps avec les plus grands et permettant à Mme Gravez, la directrice, de pourvoir aux sollicitations de dernière minutes, en effet il y a eu plusieurs inscriptions. Le principe sera reconduit tout en laissant la possibilité aux parents de déposer leurs enfants dès 8h20.

L'exposition de fin d'année a été un succès. Le principe sera reconduit.

Le travail amorcé sur les consignes est porteur, toutefois l'équipe note un déficit d'attention et d'écoute qui nuit à la compréhension fine des consignes. Cf fiche action Chorale et décroisement GS

8. Rencontre et communication avec les familles

Nous avons testé l'année dernière le rendu de livret trois fois dans l'année pour les moyens et les grands en décembre, mars et juin. L'équipe s'interroge sur la pertinence d'évaluations faites avant les vacances de fin d'année et souhaite revenir à deux rendus dans l'année, en janvier et en juin avec des entretiens individuels.

Les enseignantes sont à la disposition des familles pour d'autres rendez-vous au cours de l'année et elles précisent qu'elles n'attendent pas janvier pour recevoir les familles lorsque le besoin se fait sentir.

La directrice est aussi à la disposition des familles, il est rappelé qu'étant déchargée le mardi elle privilégiera ce jour pour les rendez vous dans la mesure du possible.

9. Les projet(s) de l'année

Moyen âge : Thématique autour du Moyen Age sur toute l'école, sortie, spectacle, musée et achats pédagogiques en lien avec le thème.

Le spectacle « le casse tête d'Alice » était le point de départ le 18 septembre.

Une sortie de fin d'année au château de la Roche Guyon est prévue avec un atelier création de blason pour toutes les classes.

Noël : Le spectacle de Noël est réservé : « la lettre du père Noël. »

Le spectacle est offert par la commune, les cadeaux sont choisis (1 ou 2 livres par enfant et des jeux de cour, poupons, camions... et jeux de classe) Le budget Mairie spécial Noël est de 33€ par enfant ce qui représente un budget conséquent.

BCD : Cela fait deux ans que nous essayons d'aménager la BCD, le fond de livres a été renouvelé, près de la moitié des ouvrages sont couverts, un système de codage est mis en place, la douchette est achetée, un logiciel de gestion également, il n'y a plus qu'à saisir le fond.

- **Bilan mise en place des rythmes, questions de parents**

Ce que l'équipe enseignante a remarqué :

* La non régularité des rythmes a été source de difficulté en début d'année :

- Une fin de matinée à 11h30 tous les jours sauf le mercredi ou c'est midi.
- Un système de garderie de 16h à 16h30 avec goûter fourni par la municipalité mais du TAP de 14h30 à 16h30 le vendredi sans goûter générant des confusions et oublis.

* La matinée de 3h30 le mercredi matin est difficile à gérer, les enfants ont faim, certains s'endorment.

* Les enfants étant nettement plus fatigués le vendredi que les autres jours de la semaine, l'équipe enseignante a mis en place deux dispositifs particuliers, la chorale en début de matinée et des ateliers scientifiques en décloisonnement après la récréation.

Malgré cela la fatigue et l'énervement sont très présents.

* Problème de la sieste du vendredi après midi pour les petits, il semble inconcevable de lever des enfants au bout de moins d'une heure de sieste, 30 à 20 minutes en début d'année, il a donc été privilégié soit une inscription TAP avec un parcours sieste, soit l'absence de l'enfant le vendredi après-midi. Deux dortoirs sont mis en place l'un pour les enfants allant au TAP et un autre pour ceux quittant l'école à 14h30.

* Les enseignantes ne sont pour l'instant pas réellement convaincues de cette heure l'après-midi, les ATSEM étant en fonction sur le temps du TAP les activités « salissantes » type peinture ne peuvent être mises en place à ce moment là.

Question de parents :

Pouvez-vous nous donner des exemples d'organisation de classe sur l'heure du vendredi après-midi ?

Dans la classe de Mme Deniau : un temps calme pendant l'accueil, puis chaque enfant colorie sa chenille du comportement, un atelier jeux de société, des jeux en autonomie, un temps pour récupérer le travail des absents ou retardataires.

Dans la classe de Mme Diawara : un temps d'accueil, chaque enfant colorie sa chenille du comportement, en demi-groupe les ateliers philo en décloisonnement avec Mme Gravez ou le livre à compter avec l'enseignante.

Pensez-vous que cette heure est « rentable » pour les enfants ?

Oui, dans le sens où nous mettons en place des activités de qualité mais cela reste un peu court.

Les parents d'élèves soulignent le fait que les nouveaux horaires ne permettent plus aux familles de voir aussi régulièrement qu'avant les maîtresses sur des temps informels.

Combien y a-t-il de personnes qui surveillent la cour de récréation ?

3 adultes sont de service de récréation le matin et 2 l'après-midi, les petits n'y participant pas.

La date du prochain conseil d'école est fixée au mardi 10 mars 2014.

La séance est levée à 20h00.